

non-violence



Vos dons pour la non-violence

Non-violence XXI – 47 avenue Pasteur, 93100 Montreuil
Tél : (33) 1 45 48 37 62

coordination@nonviolence21.org – <https://nonviolence21.org/>

RAPPORT D'ACTIVITE 2023 ET D'ORIENTATION 2024-2025

Table des matières

1.	L'activité de Non-Violence XXI en 2023 en quelques points	2
2.	Le partenariat avec la FPH.....	3
3.	Collecte de dons et financement des projets non-violents	3
3.1.	Développement des dons et donateurs (voir détails dans l'annexe).....	3
3.2.	Projets financés en 2023 (voir détails en annexe).....	4
3.3.	Procédure d'attribution des aides, suivi et valorisation des projets financés...	5
4.	Faire connaître Non-Violence XXI	5
4.1.	Les 21 heures de la non-violence.	5
4.2.	Présence sur des salons et autres évènements :.....	6
4.3.	Suite de la campagne « La non-violence, c'est radical ».....	7
4.4.	Les autres actions de communication de Non-Violence XXI :.....	8
5.	Liens avec le Fonds de dotation.....	13
6.	Vie associative.....	13
6.1.	Fonctionnement en 2023	13
6.2.	Assemblée générale et rencontre de la non-violence.....	13
6.3.	Réunions statutaires et évolution du Bureau et du Conseil d'Administration	14
6.4.	Les nouvelles missions de NVXXI (objet secondaire des statuts).	16
6.5.	Relations avec les fondations	17
7.	Rapport financier	18

Liste des annexes :

- 1- Bilan et compte de résultat
- 2- Budgets prévisionnels 2024 et 2025
- 3- Bilan des « 21 heures de la non-violence » 2023
- 4- Note réflexive NVXXI-FPH
- 5- Analyse des dons en 2023
- 6- Projets financés en 2023
- 7- Rapport d'activité 2023 et d'orientation 2024/25 du Fonds de dotation
- 8- Nouveaux modes de gouvernance mis en place à titre expérimental suite à l'AG de juin 2023

1. L'activité de Non-Violence XXI en 2023 en quelques points

La mutation de NVXXI entamée en 2018 poursuit son chemin. Le partenariat de 3 années avec la Fondation pour le Progrès de l'Homme - FPH (prolongé d'une année en raison d'une réorganisation de la FPH) a eu un effet quasi immédiat sur la qualité et le volume des activités de NVXXI pour renforcer son rôle de tête de réseau (« faitière » dit-on en Suisse francophone) des « non-violences » en France. La suite de ce rapport en rend compte.

- L'équilibre financier a été atteint, notamment grâce à la subvention FPH. Le résultat se solde par un excédent de 1936€.
- Le groupes de travail « Gouvernance » a fait une proposition d'évolution du fonctionnement à l'AG 2023, qui a été adopté pour une phase de test. Cela a notamment mené à la création d'un « cercle des ONV », représentant les associations membres pour faciliter les prises de décisions les concernant.
- Concernant les dons traditionnels, on observe une très forte augmentation, liée principalement à la campagne de levée de fond exceptionnelle de la revue Silence (ONV membre) qui représente 31 955 € sur les 90 033 € collectés par NVXXI en 2023 (contre 48 895€ en 2022). Si l'on retire cette part, Non-violence XXI collecte tout de même 58 078 €, différence par rapport à 2022 qui s'explique par des « gros dons » supérieurs à l'année passée ; hors « gros dons » et « Silence » le total des dons « ordinaires » est stable.
- Aucun legs réalisé du côté du Fond de dotation, mais des dons d'un particulier ont permis de lancer des actions de communication en 2023, avec notamment la participation au salon des Séniors.
- Une seconde édition des 21 heures de la non-violence, très ambitieuse, s'est tenue au Ground Control cette année. Le bilan complet de cet évènement est disponible en annexe. Dans l'ensemble, s'il a généré moins de fréquentation que souhaité, nous sommes encore une fois très satisfait-es de l'engagement des membres dans ce projet et de la qualité du contenu proposé. Une nouvelle édition est prévue en 2024, mais sous un nouveau format, pour tenir compte des enseignements des deux éditions passées.
- Nous avons participé pour la première fois à la Fête de l'Huma et permis la participation de 3 de nos ONV membres également. Nous avons aussi coordonné la participation de nombreuses ONV membres aux Universités d'été des mouvements sociaux et de la solidarité sur le campus de Bobigny.
- Nous avons organisé, autour de notre AG, 2 jours et demi de rencontre de la non-violence avec nos organisations membres. Ce fut un riche moment d'échange et de partage, qui demande à être reconduit. Nous avons aussi à cette occasion voté une définition commune de la désobéissance civile.
- Il est à noter que 2023 est la première année complète de Prune Pont-Benoit sur le poste d'animatrice des réseaux de Non-violence XXI, ce qui s'est ressenti sur la qualité et la quantité des activités proposées aux membres (Salons, 21 heures, AG, etc.)
- Nous avons accueilli un stagiaire, Andréa Chatelet, du 9 mai au 30 juin, pour nous soutenir sur la préparation des 21 heures et de l'assemblée générale.

Rappel des orientations structurelles pour 2023/2024

NVXXI doit se renforcer et notamment :

- Appliquer les nouvelles directives de gouvernance décidées en AG 2023 (réalisé)
- Poursuivre et consolider le rôle de « Tête de réseau » (réalisé)
- **Augmenter le total des dons avec un objectif à terme de 75 000€ (réalisé grâce à Silence et aux gros dons)**

Orientations structurelles pour 2024/2025

- Tester les nouvelles directives de gouvernance décidées en AG 2023, et les intégrer aux statuts et RI si elles sont validées.
- Poursuivre et consolider le rôle de « Tête de réseau »

2. Le partenariat avec la FPH

Rappel de l'objet du partenariat, initialement sur 3 ans et au final sur 4 (40 000€ par an) : « Fédérer les acteurs de la non-violence et promouvoir collectivement l'action non-violente - un appui structurel pour la faïtière des mouvements de la non-violence en France »

Pour information, voici comment la FPH décrit son intérêt pour la non-violence dans la convention actuelle : « La transition écologique solidaire rencontre de fortes résistances, de surcroît le retard pris en augmentant l'urgence augmente les tensions qui se multiplient qu'il s'agisse de la mobilité, des minéraux, de l'eau, des sols. La diffusion d'une culture de la non-violence telle que définie au courant des deux derniers siècles par les mouvements non violents, c'est à dire incluant des modalités non-violentes de contestation, est nécessaire pour prévenir le basculement de la crise dans l'hyper-violence. »

En janvier 2024, le Bureau a remis à Matthieu Calame, directeur de la FPH, un « Bilan Non-violence XXI - FPH Janvier 2024 » pour faire le point de notre partenariat ; cette note est jointe en annexe au présent rapport.

Par ailleurs, nous avons rencontré Matthieu Calame en décembre 2023, pour échanger sur nos actions et parler de l'éventuel renouvellement du soutien de la FPH à Non-violence XXI de 2025 à 2027.

➔ La FPH réétudiera notre dossier sur l'été, pour décider si leur soutien est prolongé.

3. Collecte de dons et financement des projets non-violents

3.1. Développement des dons et donateurs (voir détails dans l'annexe)

Rappelons l'objectif, plus symbolique que logique, que nous nous sommes donné en matière de ressources : atteindre une répartition qui serait une situation classique et équilibrée pour une ONG de notre type :

- 1/3 recettes donateurs, soit environ 75 000€ (57 624€ en 2021, dont 6 000€ versés au Fonds de dotation, 58 395€ en 2022, dont 9 500€ versés au Fond de dotation, 99 533 € en 2023, dont 9 500 € au fond de dotation)
 - 1/3 recettes legs (75 000€) lissées sur plusieurs années
 - 1/3 recette régulière d'Un Monde Par Tous - UMPT (73 000€ actuellement)
- Il peut s'y ajouter d'autres recettes. Ainsi en 2023, 40 000€ de subvention FPH, et d'autres subventions de LUSH et Beija Flor.

En 2023, les fonds traditionnels sont relativement stables par rapport à 2022, à part le fonds EDUcation qui baisse légèrement, et les fonds non-affectés qui augmentent de 5000 €. Au total, les 4 fonds (ICP - Intervention Civile de Paix, EDUcation, ANV - Action Non-Violente et FNA - Fonds Non Affectés) récoltent 4000€ de plus qu'en 2022, dépassant également le niveau de 2021.

On observe une augmentation très importante des dons « pré-affectés », en raison de la campagne de Silence. Concernant les autres dons pré-affectés : les dons à l'IRNC augmentent (mais cela est dû à un don important exceptionnel), les dons aux podcasts sont stables, et les dons pour la Boite Militante sont négligeables.

Au final, on constate une augmentation importante des dons totaux à Non-violence XXI : de 48 895€ en 2022 à 90 033 € en 2023, en raison des dons à Silence et d'un don exceptionnel de 10 000€. Autre conséquence positive de la campagne de Silence : le nombre de donateurs actifs a quasiment doublé sur 2023, passant de 308 en 2022 à 562 en 2023. Nous pouvons espérer qu'une partie de ces nouvelles personnes, via nos newsletters et lettres aux donateur·ices, deviennent des donatrices régulières ou ponctuelles de Non-violence XXI.

Voir plus de détails en annexe : « Analyse des dons en 2023 »

Côté legs et donations, voir le paragraphe 5 (liens avec le Fonds de dotation) et le rapport d'activité du Fonds de dotation en annexe.

Rappel des orientations pour 2023:

- NVXXI vise toujours un objectif de 75 000€ de dons (y compris les renoncations au remboursement de frais des administrateurs) à une date difficile à prévoir, mais un objectif de 60 600€ en 2023 est réaliste ; voir le BP. (réalisé, grâce à la campagne Silence)

Orientations pour 2024/25

- NVXXI vise toujours un objectif de 75 000€ de dons annuels (y compris les renoncations au remboursement de frais des administrateurs) à une date difficile à prévoir, mais un objectif de 65 000 à 70 000€ en 2024 semble réaliste ; voir le BP.

3.2. Projets financés en 2023 (voir détails en annexe)

En 2023, NVXXI a financé 38 projets (38 en 2022 et 34 en 2021) et 35 ONV (33 en 2022 et 27 en 2021) dont 17 membres de NVXXI (ou membres de membre comme les groupes locaux du MAN). Ces chiffres s'entendent hors dons pré-affectés. Le montant total versé a été de 91 876 € (93 881 € en 2022 et 99 459 € en 2021). Voir détails en annexe.

Commentaires rapides :

- Intervention Civile de Paix : les projets sont toujours importants et les montants en conséquence. Le montant total alloué a été de 32 500€ ;
- Action non-violente : les financements de l'action non-violente restent importants également : 24 376 € ;
- Autres thèmes : NVXXI a affecté 20 000€ au financement de projets d'éducation et de formation, 500€ pour la presse et les médias et 7 500 € à la recherche.
- Dons pré-affectés : 1 913€ ont été reversés en 2022.

Le CA a refusé 19 demandes d'aides, et en a reporté 3 pour étude en 2024. La question de la sélection des projets reste posée : faut-il éviter le saupoudrage et favoriser quelques projets d'envergure ? Quelles règles se donner pour les projets africains ?

Depuis 2020, les aides régulières (non remises en cause chaque année) ne sont plus versées qu'au Comité ICP (8 500€ sur le fonds UMPT) et au MAN (5 000€ sur les fonds de NVXXI).

3.3. Procédure d'attribution des aides, suivi et valorisation des projets financés

La procédure d'attribution des aides est restée similaires en 2023 à celle en place depuis 2021 : un formulaire en ligne est à remplir avant le 25 mars (pour la session de printemps) et avant le 25 septembre pour la session d'automne

Mathieu Nollet, actuel coordinateur, prend en charge la première analyse des dossiers et prépare les documents à répartir entre les instructeur·trices : Jeannette Londadjim, Adrien Roux, Patrick Lesauvage, François Marchand, Lolita Hubert et Anne-Catherine Bisot en 2023.

Les instructeur·trices prennent éventuellement contact avec les demandeurs. Un Bureau élargi à tous les instructeurs finalise un tableau de répartition financière soumis au CA. L'ensemble de la procédure suit les critères qui figurent dans le règlement intérieur.

Mathieu Nollet assure ensuite la gestion des conventions, et le versement des aides. Ce versement intervient en janvier pour la session d'automne, et en avril-mai pour celle de printemps.

Le suivi des aides (année n+2) est maintenant bien organisé, et le retard a été rattrapé suite à l'arrivée de Mathieu Nollet. Plusieurs aides d'un montant faible (500€ environ) sont accordées avec des conditions simplifiées (transmission du rapport d'activité et des comptes de l'association pour l'année subventionnée).

Rappel des orientations pour 2023 :

- Consolider les capacités d'instruction des dossiers de demandes d'aides financières par recrutement de nouveaux et nouvelles instructrices (réalisé fin 2023 avec le recrutement de **Charlie Ognin sur les dossiers africains pour la session MPT24**)
- Clarifier les critères et modalités de sélection des dossiers (non réalisé)

Orientations pour 2024/25

- Consolider les capacités d'instruction des dossiers de demandes d'aides financières par recrutement de nouveaux et nouvelles instructrices
- Renforcer la pertinence du suivi des aides financières. Notamment, il serait intéressant de communiquer plus et mieux sur les réalisations effectives des projets.

4. Faire connaître Non-Violence XXI

4.1. Les 21 heures de la non-violence.

Voir le bilan détaillé disponible en annexe.

En résumé : cette édition, totalement filmée et diffusée en direct en ligne, comportait deux journées en studio et une journée en public. La journée en public proposait une programmation de tables ronde et d'artivisme.

L'ensemble des contenus ont été salués, mais le nombre de spectateur·ices n'était pas au niveau de leur qualité. L'ensemble est cependant disponible sur notre chaîne youtube en bonne qualité et pourra continuer d'être diffusé (la vidéo sur la non-violence à Djibouti cumulant déjà plus de 13 000 vues !).

Les 21 heures ont eu de nouveau un excellent impact pour développer le réseau de NVXXI, multipliant les rencontres, échanges et collaborations entre nos membres et nos partenaires (fonction « tête de réseau »).

Nous prévoyons une troisième édition en 2024, sous un format adapté aux enseignements des deux premières éditions : sur une seule journée, offrant des formations et des possibilités d'échanges aux associations en plus d'une table ronde de qualité.

Rappel des orientations pour 2023 :

- Produire une seconde édition des 21 heures de la non-violence, idéalement totalement en plateau, avec une plus grande communication en amont permettant une plus grande visibilité (réalisé pour augmenter la visibilité, mais bilan insatisfaisant sur l'audience du direct)

Orientations pour 2024/25

- Produire une troisième édition des 21 heures de la non-violence, en prenant en compte les apports des deux précédentes éditions – Format à valider lors de l'AG 2024.

4.2. Présence sur des salons et autres événements :

4.2.1. Université d'été des mouvement sociaux et des solidarités :

Non-violence XXI a participé à cet événement, qui avait lieu au campus de Bobigny cette année, en coordonnant la participation de plusieurs associations membres et partenaires : le Collectif Guatemala, PBI France, le Man, l'Alliance Citoyenne, Alternatiba Paris, Extinction Rebellion, la revue ANV.

Si le lieu où se déroulait l'événement n'était pas idéal pour parler avec les passants, nous avons tout de même pu parler un peu de nos associations, mais surtout nous parler entre associations. L'investissement pour cet événement est de plus vraiment léger.

4.2.2. Fête de l'Huma :

Cette année, Non-violence XXI a coordonné pour la première fois la participation à la fête de l'Huma d'un groupe d'ONV membres : le MAN, l'Alliance Citoyenne et la revue ANV.

Sur les 3 jours de l'événement, nous avons pu croiser de nombreuses personnes, organiser une session de dédicace par Alain Refalo de son livre « le paradigme de la non-violence », et proposer des sessions de mots croisés coopératifs. Enfin, l'événement phare que nous avons organisé était une table ronde « La non-violence dans les luttes sociales » en partenariat avec notre voisin et membre Alternatiba Paris, avec la présence de Fabienne Tatot de la CGT cadre, de Djamel Atala, et de représentantes de l'Alliance Citoyenne et d'Alternatiba Paris.

Ainsi, même si peu de ventes ont été effectuées sur de cet événement, c'était une bonne occasion d'être connu et de s'intégrer dans cet événement phare de la rentrée à gauche.

4.2.3. Marché de Noël d'Alternatiba Paris :

Le 16 décembre, Non-violence XXI a tenu un stand sur le marché de Noël d'Alternatiba Paris qui s'est tenu aux Amarres. C'était l'occasion de vendre des agendas et d'être mieux identifié par les membres et sympathisant-es de cette ONV membre.

Rappel des orientations pour 2023 :

- Développer notre présence à des événements comme « Terres de lutte » au Larzac, l'Université d'été des mouvements sociaux ou la Fête de l'Humanité. (réalisé)

Orientations pour 2024/25 :

- Poursuivre notre présence à la Fête de l'Humanité (au moins) en coordonnant plus en amont notre participation

4.3. Suite de la campagne « La non-violence, c'est radical »



Après la première campagne lancée en 2019 intitulée « Pourquoi la non-violence est-elle révolutionnaire ? », nous avons lancé en 2020 la seconde campagne intitulée « La non-violence, c'est radical ! » qui s'est poursuivie en 2023 à travers les initiatives suivantes :

4.3.1. Exposition EMI – « La non-violence c'est radical » - Physique



Rappels : Cette exposition s'appuie sur 12 affiches accompagnées de la description de 12 actions non-violentes « historiques ». Elle a pour objectif principal de montrer que la non-violence est à la fois un puissant levier de transformation de la société et une méthode d'action qui rassemble largement, à la différence d'autres stratégies de lutte. Ce projet, initié par Angela Fontana, permet de proposer un format hybride de formation participative prenant comme point de départ les 12 affiches et 12 récits (visuels) réalisés par les étudiants de l'EMI, complétés de 12 fiches ressources.

Sur la fin d'année 2023, nous avons réimprimé les affiches sur un support de type bâche, les affiches originales sur papier commençant à être trop abimées.

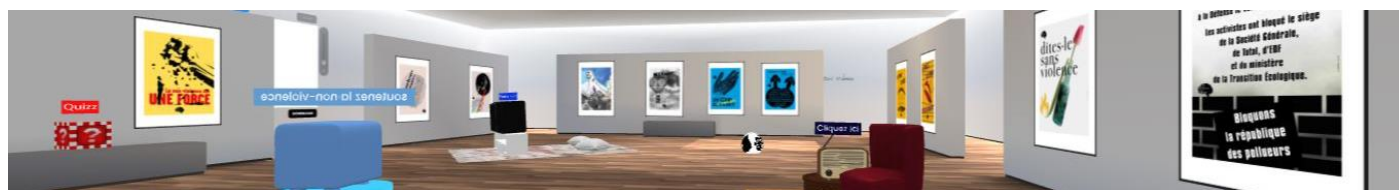
Sur l'année 2023, l'exposition a été présentée :

- A l'Arche de Saint Antoine, dans le couloir principal du lieu pendant tout l'été, et ainsi vue par les nombreux groupes y séjournant.
- Au festival « Terre de lutte », au Larzac, sur le stand Alternatiba.
- A la Fête de l'Huma, sur le stand partagé que nous avons coordonné.
- Lors d'un petit déjeuner au Mundo M le 3 octobre, où nous avons présenté les affiches et parlé de l'actualité de Non-violence XXI.
- Lors des 21 heures de la non-violence : l'ensemble des affiches était visible au Ground Control, lieu de passage important à Paris.

4.3.2. Exposition EMI – « La non-violence c'est radical » - Virtuelle

La crise sanitaire n'ayant pas permis la diffusion aisée de l'exposition, nous avons proposé un format en ligne. Ce travail a été confié à Angela Fontana, qui l'a développé sur le site « Framevr ». Une version fonctionnelle de l'exposition a été livrée en 2022.

Nous n'avons pas mis de moyen dans la diffusion de cet outil en 2023, mais 56 personnes se sont inscrites pour visiter l'exposition sur l'année.



Rappel des orientations pour 2023 :

- Continuer de promouvoir l'exposition en ligne et en physique via nos membres et partenaires (**peu réalisé**), et essayer d'en faire un support pour collecter des dons (**pas réalisé**)

Orientations pour 2024/25 :

- Promouvoir l'exposition en ligne et en physique via nos membres et partenaires, et essayer d'en faire un support pour collecter des dons

4.4. Les autres actions de communication de Non-Violence XXI :

4.4.1. Les mini-guides, dépliants et autres supports de communication

Mini-guides :

NVXXI continue de distribuer trois de ses mini-guides : Formations à la non-violence ; Pratiques non-violentes d'aujourd'hui ; Intervention civile de paix. La distribution fut plus importante cette année que l'année dernière en raison des nombreux événements auxquels nous avons participé.

Le stock de mini-guides de formation à la non-violence arrivant à sa fin, une réflexion sur sa mise à jour a été initiée. Cela a mené à questionner le format papier, et à déposer une demande de subvention à la Fondation de France pour la création d'un annuaire en ligne des formations à la non-violence, plus accessible et plus simple à mettre à jour.

La subvention ayant été obtenue, la création de ce site est en cours sur l'année 2024.

Brochure « Pourquoi la non-violence est-elle révolutionnaire ? » :

La brochure initiale s'est écoulee très rapidement dès sa sortie (2000 exemplaires). Avec une réactualisation et un petit « relooking », elle a été rééditée en 2021. Elle est toujours distribuée actuellement.

Dépliants :

Le stock de dépliants de notre Fonds de dotation, qui inclut les descriptions de NVXXI et du Fonds de dotation, est assez faible. Une réflexion sur la communication du fond de dotation étant en cours, de nouveaux dépliants seront réalisés une fois celle-ci aboutie.

Les dépliants « témoignages » de Simone de la Bollardière et de Jean-Marie Muller sont encore disponibles.

Flyers :

Un manque de flyers s'est fait ressentir pour participer à des événements avec beaucoup de passage, nous avons donc créé le flyer suivant pour la Fête de l'Huma et les UEMSS.



Kakémono :

4 nouveaux kakémono, chacun ciblant une thématique spécifique de Non-violence XXI (ICP, EDU, ANV et Legs) ont été réalisés en 2023.

4.4.2. La Newsletter

21 Newsletters ont été envoyées en 2023 (1 par mois sauf en août, 4 pour des Télécauseries, 3 pour les 21 heures, et 3 pour des appels à dons en décembre) ; elles annoncent les initiatives de NVXXI, mais aussi celles de nos partenaires et membres, et appellent à faire un don. La liste de distribution contient actuellement 3 825 adresses effectives.

Sur 2023, nos newsletters ont été ouvertes 17 456 fois (ce qui représente 25% d’ouvertures des mails en moyenne) et seulement 110 désinscriptions.

4.4.3. La Lettre aux donateur·ices (papier)

NVXXI informe ses donateurs par ce biais deux fois par an (juin et octobre). La Lettre est envoyée aux donateurs actifs, aux anciens donateurs, aux membres de NVXXI et aux partenaires, bénévoles, etc. (1 070 envois postaux environ actuellement).

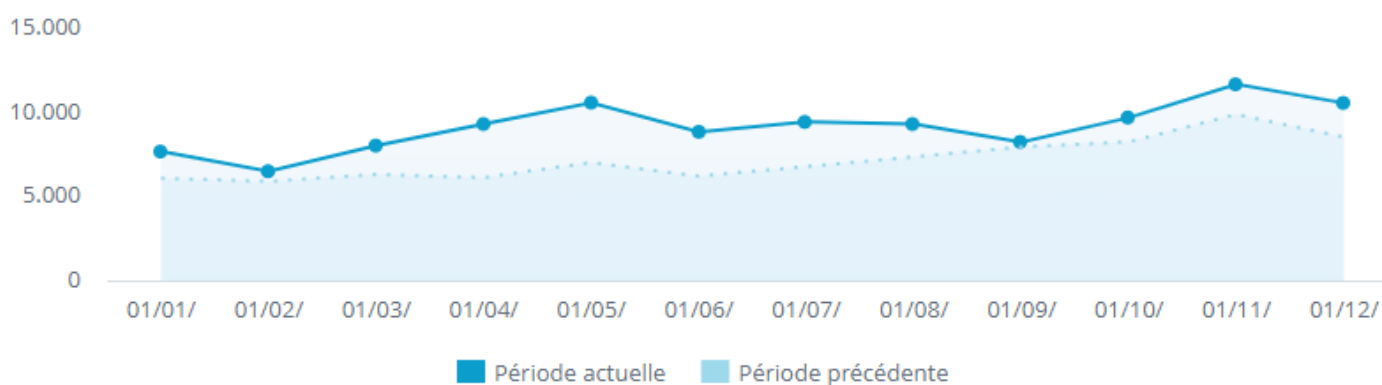
La Lettre aux donateurs présente un panorama varié des projets et associations financés, en mettant l’accent notamment sur les projets novateurs et audacieux. L’envoi de ces lettres constitue le déclencheur d’une part importante des dons. L’une des pages les plus attendues est la quatrième, où figure traditionnellement l’interview d’une personnalité s’impliquant de près (et parfois d’un peu plus loin) dans la non-violence. L’idée est surtout de faire émerger les différents parcours et de mieux comprendre comment nos partenaires ou nos membres en sont arrivés à s’engager. En 2023, les lettres ont mis à l’honneur Erika Leclerc-Marceau (comédienne et autrice du spectacle seule-en-scène Ma [non] violence ordinaire) et Djamel Atallah (initiateur de la Marche de 1983 pour l’égalité et contre le racisme).

4.4.4. Le site internet et les réseaux sociaux

Le site est aujourd’hui un site vitrine, avec peu de modifications du contenu. Début 2023, le site a été mis en conformité avec la nouvelle charte graphique. Son design et sa page d’accueil ont par ailleurs été modernisés afin d’en faire une vitrine plus intelligible et de rediriger facilement les internautes vers les informations principales.

Les statistiques de visite du site sont d’en moyenne 9200 visiteur.euses par mois, soit en moyenne 2000 visiteur.euses de plus par mois qu’en 2022.

Visiteurs



NVXXI utilise également les réseaux sociaux pour partager son actualité et celle de ses membres. L’arrivée de Prune Pont-Benoit a permis un regain d’activité, et nous avons pu constater un pic de popularité avec les 21h de la non-violence, avec une présence dynamique et plus constante.

Sur Facebook, la page obtient 1533 “likes” et 1752 “followers”. De manière générale, Facebook est un réseau social de moins en moins actif. Cela dit, compte tenu de la moyenne d’âge de notre communauté et de nos donateurs et donatrices, il est dans notre intérêt d’y rester présents.

Sur Twitter, nous avons 272 followers. Nous pouvons espérer en obtenir bien plus, mais ce réseau social était principalement intéressant pour du “b to b” ou de la visibilité auprès des journalistes.

Nous avons enfin nouvellement investi les terrains de LinkedIn et Instagram, deux réseaux sociaux pertinents et prometteurs.

Sur LinkedIn, 190 abonnés, 40 de plus que l'année dernière. Comme Twitter, le réseau peut être pertinent pour le côté b to b et plaidoyer, mais aussi pour toucher une nouvelle communauté de donateurs parmi les réseaux de nos membres.

Instagram est le réseau social à privilégier aujourd'hui. Très investi par nos membres et par les influenceurs, notamment dans le domaine militant et du mouvement climat, il comporte un gros potentiel pour dépasser notre plafond de verre et rajeunir notre communauté. Les interactions y sont plus faciles et fréquentes, que ce soit avec le public ou les autres associations de notre réseau. Réactivé pour les 21h, il rassemble aujourd'hui 352 followers (contre 176 l'année dernière), et conserve un potentiel beaucoup plus large.

Par rapport à nos réseaux sociaux, il faudrait clarifier si nous souhaitons développer notre casquette "plaidoyer" et de tête de réseau sur les sujets de fond et d'actualité autour de la non-violence et de son actualité.

4.4.5. Les Télécauseries

Cette année, Non-violence XXI a continué à réaliser ses télécauseries :

- Télécauserie 11 - Désobéissance civile, outil d'une démocratie républicaine avec Christian Mellon et Alexis Baudelin – Mars 2023 – 43 spectateur·ices et 89 vues sur YouTube à ce jour
- Télécauserie 12 - Le paradigme de la non-violence, avec Alain Refalo – Mai 2023 – 37 spectateur·ices et 183 vues sur YouTube
- Télécauserie 13 - Être non-violent à Gaza, avec Ziad Medoukh – Juin 2023 - 50 spectateur·ices et 185 vues sur YouTube

Sont prévues ou envisagées en 2024 :

- Une télécauserie sur l'éducation à la non-violence – Juin 2024
- Avec Jon Palais, les stratégies d'action sur le climat et/ou sur la complémentarité des tactiques ?
- Autres idées ?

4.4.6. Les autres évènements

Sur l'année 2023, Non-violence XXI a organisé ou participé aux évènements suivants :

- **Projection de l' « Hypothèse Démocratique » au Cinéma Méliès au Montreuil**, le 16 janvier. Cette projection, suivi d'un débat avec le réalisateur Thomas Lacoste, en présence et en partenariat avec ANV et le MAN s'est très bien déroulée, avec une salle bien remplie
- **Intervention aux journées de formation de LUSH**, le 14 novembre. Non-violence XXI a été invité à présenter et débattre de ses actions avec les salarié·es de LUSH lors d'une journée de formation organisé à Paris. Le but était de permettre aux salarié·es de mieux connaître et présenter les actions soutenues par leur fondation

4.4.7. Les podcasts

Les podcasts « [La force de non-violence](#) », réalisés par Célia Grincourt depuis octobre 2020 avec une aide financière et le réseau de NVXXI, continuent de séduire au-delà du public non-violent par leur qualité et leur pertinence.

A ce jour 40 épisodes ont été diffusés, dont 7 en 2023. Il est à noter que l'épisode 38, avec Pinar Selek, a été enregistré en direct pendant les 21 heures de la non-violence 2023.

Dans l'introduction, ces podcasts citent le soutien de NVXXI, et appellent à dons sur un fond dédié géré par NVXXI.

Il est difficile d'évaluer les audiences de ces podcasts en raison de la multiplicité des supports de diffusion : abonnés directs Podcloud, Youtube, Art-district radio, Audible, etc... Mais l'audience peut dépasser largement la dizaine de milliers d'écoutes, au moins pour certains épisodes.

4.4.8. L'agenda de la solidarité internationale

Non-Violence XXI a renouvelé son partenariat avec Ritimo pour l'édition 2024 de l'agenda de la solidarité internationale (participation financière de 1 250€, plus 205€ de frais de port, soit un coût total de 1 450 €). Nous avons vendu ou distribué 200 agendas, soit directement, soit au travers du réseau de nos membres. L'opération est légèrement déficitaire cette année (-106€), mais elle est surtout conçue comme un moyen de communication sur la non-violence auprès d'un public plus large que celui de nos réseaux (12 partenaires distribuent cet agenda)

Il est à noter que Ritimo a annoncé la fin de cette initiative : il n'y aura donc pas de nouvelle édition en 2025.

Rappel des orientations pour 2023 :

- Maintenir le site à jour et moderniser toutes les pages (sur le modèle de la page d'accueil) (réalisé)
- Développer encore davantage notre présence et maintenir la régularité sur les réseaux sociaux, consolider notre identité notamment visuelle et notre stratégie principalement sur Instagram
- Poursuivre l'organisation des Télécauseries avec nos donateurs, sympathisants et autres réseaux proches (4 à 6 par an). (Seulement 3 réalisées)
- Poursuivre le soutien à la série de podcasts, 6 ou 12 nouveaux épisodes (pas de soutien spécifique, mais toujours via les dons dédiés et avec l'organisation de l'enregistrement en direct pendant les 21 heures).
- Reconduire un partenariat avec Ritimo pour les agendas 2023 sur la base de la nouvelle convention (fait)
- Poursuivre la sollicitation de notre réseau de membres et partenaires financés pour créer du contenu (voir aussi les « 21 heures ») (fait pendant les 21 heures)
- Avoir des contacts avec des mouvements non-violents à l'international (non-réalisé, contact avec le CENAC début 2024)

Orientations pour 2024/25

- Développer encore davantage notre présence et maintenir la régularité sur les réseaux sociaux, consolider notre identité notamment visuelle et notre stratégie principalement sur Instagram.
- Investir davantage les réseaux sociaux pour développer notre casquette "plaidoyer" et de tête de réseau sur les sujets de fond et d'actualité autour de la non-violence choisis en CA ou via le « Cerle des ONV ».
- Poursuivre l'organisation des Télécauseries avec nos donateurs, sympathisants et autres réseaux proches (2 à 4 par an).
- Poursuivre le soutien à la série de podcasts.

- Poursuivre la sollicitation de notre réseau de membres et partenaires financés pour créer du contenu (voir aussi les « 21 heures »)
- Lancer le projet d'annuaire des formations à la non-violence.
- Mieux communiquer sur les projets réalisés grâce à un nouveau leaflet dans la lettre aux donateur-ices d'automne
- Avoir des contacts avec des mouvements non-violents à l'international, existant et potentiel

5. Liens avec le Fonds de dotation

Voir le rapport d'activité 2023 et d'orientation 2024/25 du Fonds de dotation en annexe

Rappel: la convention « permanente » signée le 15 mars 2019 entre le Fond de dotation et l'association NVXXI, pour confier à celle-ci diverses tâches de promotion et de gestion du Fonds, a été tacitement renouvelée en avril 2023 et avril 2024. Elle comprend un accord d'avance de trésorerie jusqu'à réception des prochains legs ou donations. Le Fonds de dotation ayant reçu un don de 6 000€ en 2021 et de 9 500€ en 2022, il va pouvoir régler une partie de ses dettes vis-à-vis de NVXXI. Il va en outre poursuivre des actions de communication en 2024.

Rappel des orientations 2023/24 :

- *Affiner les cibles pour la communication. (réalisé)*
- *Réitérer la participation au salon des séniors en mars 2024. (non réalisé)*
- *Faire un visuel de promotion des legs à la non-violence pour utilisations multiples et notamment des insertions dans des revues. (toujours en cours)*
- *Test à l'automne 2023 d'insertions dans la presse écrite via les « gracieux » (société IDEO). (non réalisé)*
- *3 à 6 nouveaux contacts en 2023 pour des legs au Fonds de dotation. (Réalisé).*
- *1 convention signée et 1 formation assurée par François Marchand et/ou Mathieu Nollet. (non réalisé)*

Orientations pour 2024/25 :

- **Faire un visuel de promotion des legs à la non-violence pour utilisations multiples et notamment des insertions dans des revues**
- **Prendre une décision sur tenter l'expérience IDEO**
- **Publier cette publicité dans des revues choisies ou recours à IDEO et analyser ses résultats**
- **Etudier la publication de cette publicité dans le supplément « Spécial dons et legs » du journal La Croix (mars 2025) (+ un article ?)**
- **Rembourser 6000€ (sur environ 13000e) de dettes à NVXXI.**
- **Participation au salon des séniors en partageant le coût avec un partenaire ?**

6. Vie associative

6.1. Fonctionnement en 2023

Le fonctionnement de l'association en 2023a été globalement très satisfaisant.

6.2. Assemblée générale et rencontre de la non-violence

En 2023, Non-violence XXI a organisé, autour de son assemblée générale, 2 jours et demi de rencontres entre ses organisations membres.

26 personnes appartenant à 14 de nos 18 organisations membres ont participé à ces jours d'échanges formels et informels. Entre autres, nous avons discuté de la non-violence en Afrique et son lien avec NVXXI, parlé d'intervention civile de paix, de résistance civile non-violente et de défense civile non-violente, échangé sur les attentes vis-à-vis de NVXXI, etc.

C'est aussi à cette occasion que nous avons voté une définition commune de la désobéissance civile, à retrouver sur notre site internet :

<https://nonviolence21.org/non-violence-xxi/notre-definition-de-la-desobeissance-civile/>

6.3. Réunions statutaires et évolution du Bureau et du Conseil d'Administration.

Depuis la crise sanitaire, le nombre de réunions annuelles du CA de Non-violence XXI est de 4 :

- 2 CA en visioconférence (printemps et automne) pour les décisions concernant toutes les aides financières.
- 1 CA et une AG suivi d'un CA, en présentiel, pour tous les autres sujets et pour maintenir un lien fort entre tous nos membres.

Les réunions de Bureau, systématiquement organisées en visio (parfois mixtes), ont été au nombre de 7, dont 2 élargies aux instructeur-trices pour les aides financières. Le Bureau travaille beaucoup par email, et les dossiers sont partagés sur OneDrive.

Situation des membres de NVXXI en 2023 :

- Membres ONV de NVXXI : aucune nouvelle ONV n'a été accueillie en 2023
- Membres personnalités : aucune nouvelle personnalité n'a été accueillie en 2023

Une réflexion est en cours aujourd'hui pour faire évoluer les membres personnalités, dont le collège est en dormance depuis plusieurs années, en un groupe de parrains / marraines à notoriété, pour faire bénéficier la non-violence de leur visibilité.

6.3.1. Elargissement et renouvellement du CA et du Bureau :

- Le CA est actuellement composé de 15 administrateur-trices et de 5 suppléant.es.
- Le Bureau est actuellement composé de 4 membres et 1 suppléante.

Le CA est aujourd'hui complet (15 personnes maximum selon les statuts). Il serait bien de consolider le Bureau en élisant une cinquième personne notamment pour faire face à la croissance d'activité de Non-Violence XXI, liée à la signature du partenariat avec la FPH (RH plus importantes, actions propres à NVXXI plus nombreuses, contacts avec d'autres organismes et associations, etc...)

Elections du CA de NVXXI - AG du 8 juin 2024

Légende : **A (ré)élire en 2024**, A (ré)élire en 2025

Titulaire	Suppléant-e	ONV représentante
BISOT Anne-Catherine		individuelle
HILLER Margarete		L'Arche
LELEU Denyse		individuelle
LEMIELLE Pierre-Marie	POIROT-ABBACI Ghita	Alerte planète
VANSTON Fiona		Indiv/PBI?
LESAUVAGE Patrick		MAN
MARCHAND François		individuelle
MASSIEU Françoise	BOUCHEZ-WILSON Geneviève	ACNV
MOLLIERE Catherine	DONOVAN Clare	Amis de la Terre
NKUNDABASHAKA Augustin		MIR
PERRIN Serge		MAN
ROUX Adrien	HUBERT Lolita	Alliance citoyenne
NOURRY-GARDIEN Gaëlle	TRUJILLO Anne-Sophie	ANV-COP 21
GAMBLIN Guillaume		S!lence
REFALO Alain		CRNV

Bureau de NVXXI

Titulaire	Suppléant-e
BISOT Anne-Catherine	
MARCHAND François	
MASSIEU Françoise	Geneviève Bouchez-Wilson
HUBERT Lolita	
Candidature ouverte	
Candidature ouverte	

6.3.2. Mode de gouvernance :

Lors de l'assemblée générale de 2023, il a été voté la création d'un « cercle des ONV » pour une phase expérimentale jusqu'à l'AG 2024. De nouvelles modalités de prise de décision, nommées « rapides » et « d'urgence », ont également été décidées. Ces deux votes sont liés à la volonté de pouvoir prendre certaines décisions plus rapidement, notamment celles pouvant impacter l'image des ONV membres.

- La nouvelle modalité d'urgence a été utilisée à 2 reprises avec succès : une fois avec le CA pour valider l'affectation d'un don exceptionnel, une fois avec le cercle des ONV (début 2024) pour valider la publication d'un texte en réaction au discours d'E. Macron abusant du terme de « réarmement ».

Rappel des orientations 2023 :

- Mettre en place et tester les propositions du Groupe « gouvernance » après vote de l'AG 2023 (réalisé)
- Proposer des modifications (statuts et RI) à voter dans une AG extraordinaire à organiser en 2024 (en attente de l'AG 2025, pour prolonger la période de test)

- Renforcer le bureau d'un.e 5e membre (non réalisé)
- Mettre en place des entretiens annuels avec les salarié.es (non réalisé)

Orientations pour 2024/25

- **Continuer de tester les propositions du Groupe « gouvernance » votées à l'AG 2023**
- **Créer un collège des parrains qui remplacera et élargira le collège des membres personnalités (liste à établir) et proposer une modification des statuts.**
- **Proposer des modifications (statuts et RI) à voter dans une AG extraordinaire à organiser en 2025 (gouvernance et parrains)**
- **Renforcer le bureau d'un.e 5^{ème} (voire 6^{ème}) membre**
- **Mettre en place des entretiens annuels avec les salarié.es**
- **Re-organiser une rencontre de nos membres autour de l'AG 2025**

6.4. Les nouvelles missions de NVXXI (objet secondaire des statuts).

Rappel : Les statuts de NVXXI, revus en 2018, ont élargi son objet originel (financement et communication), en y ajoutant « Non-Violence XXI a pour objet secondaire de favoriser les rencontres et de mutualiser des initiatives allant dans le sens du développement des organisations non-violentes françaises, et de la promotion de la résolution non-violente des conflits. ».

Les premiers travaux du groupe gouvernance, présentés en CA en 2022, ont fait ressortir 7 orientations souhaitées pour Non-violence XXI, dont quatre thématiques nouvelles ou non formalisées dans les statuts :

1. Renforcer la fonction de tête et d'animation de réseau de NVXXI et impulser des dynamiques de réseau
2. Développer les actions internes de mutualisation des moyens
3. Orienter NVXXI comme organisme de défense de la non-violence quand elle est attaquée
4. Orienter NVXXI comme organisme de « labellisation » non-violente à la demande de nos partenaires

Voici ce qui a été fait dans ces domaines en 2023 :

- Le paragraphe 4 ci-dessus rend compte d'une partie de ces activités autour des actions de communication, dont les 21 heures de la non-violence et la coordination de participation à des événements comme la Fête de l'Huma
- Le paragraphe 6 ci-dessus rend compte d'une partie de ces activités autour des activités d'animation de réseau, notamment les rencontres de nos ONV à l'occasion de notre AG et le vote d'une définition commune de la désobéissance civile
- Archives de la non-violence : Le processus de traitement des « archives de la non-violence » au travers d'un partenariat avec la Contemporaine de l'Université de Nanterre, spécialisée dans les mouvements sociaux s'est poursuivi sans éléments marquants. Le rôle de NVXXI est limité et chaque mouvement est invité à traiter lui-même ses archives avec les professionnels de La Contemporaine et avec des archives régionales ; sont concernés : MAN fédéral et le MAN Lyon, l'IRNC, le MIR, l'association (dissoute) Non-violence actualité, Les déboulonneurs. La Contemporaine a réalisé une exposition provisoire intitulée « Ripostes ! Archives de luttes et d'actions, 1970-1974 » qui a repris des archives issues du fonds Vincent Roussel/NVA, actuellement le seul fonds déposé physiquement. En 2024, les archives de Jean-Marie Muller et de l'IRNC devraient être déposées.

- Non-violence et questions de sécurité : NVXXI coordonne une demande de la municipalité de Villejuif concernant initialement (2020) « la formation à la régulation non-violente des conflits de sa police municipale ». Cette demande s’est aujourd’hui transformée en une assistance plus globale à la politique de sécurité de la ville et aurait dû démarrer en 2024, mais elle est de nouveau bloquée, cette fois par la DRH qui attend les résultats d’un audit interne ; la volonté politique semble toutefois aussi forte. Depuis, NVXXI a reçu une deuxième demande de formation des jeunes de Villejuif à la désobéissance civile (sic) suite aux émeutes de juin 2023 et pour montrer aux jeunes (nombreux réseaux en lien avec la municipalité) qu’il y a d’autres moyens d’agir ; le MAN IdeF et Alternatiba-Paris font une proposition pour le printemps 2024. Le rôle de NVXXI, à chaque fois, a été de mettre en contact les responsables municipaux avec nos partenaires (IFMAN + Comité ICP et DU ICP + Médiation nomade en région parisienne, MAN IdeF et Alternatiba-Paris). . Dès que possible, NVXXI essaiera d’étendre ces approches avec ses membres et partenaires, en fonction de leur implantation régionale.

Rappel orientations 2023 :

- Poursuivre le (lent) travail d’archivage de la non-violence en France avec La Contemporaine (réalisé)
- Poursuivre l’expérience « Non-violence et sécurité » de Villejuif et l’étendre à d’autres expériences avec nos membres et partenaires après les premiers résultats sur Villejuif. (retardé, mais intervention pour le réaliser)
- Proposer une définition de la désobéissance civile pour affirmer et défendre son caractère non-violent. (réalisé)

Orientations pour 2024/25

- **Maintenir le (lent) travail d’archivage de la non-violence en France avec La Contemporaine**
- **Faciliter la réalisation des deux projets avec Villejuif (l’expérience « Non-violence et sécurité » et la formation à l’action non-violente de jeunes de la communes), puis, après le démarrage et les premiers résultats, l’étendre à d’autres expériences avec nos membres et partenaires.**

6.5. Relations avec les fondations

Rappel : la relation avec UMPT (Un monde par tous) avait été repositionnée en fonction d’orientations discutées le 22 octobre 2019 chez Patrick Lescure, fondateur d’UMPT : maintien du montant de 73 000€ alloué annuellement, pour financer des projets orientés vers la solidarité internationale et les luttes pour changer le monde (résumé très bref), et le fonctionnement de NVXXI (8 500€). UMPT avait souhaité l’arrêt, en 2021, des subventions régulières attribuées historiquement à certains de nos membres (avant même la création de Non-violence XXI). Seule celle attribuée au Comité ICP (8 500€/an) est maintenue. Une rencontre avec UMPT est prévue, à leur demande en 2024 pour revoir nos collaborations.

Les contacts avec la FPH (Fondation Charles Léopold Meyer pour le progrès de l’Homme) ont abouti début 2021 à un partenariat de 3 ans, prolongé d’un an suite à une réorganisation du fonctionnement de la FPH. 2024 sera l’année de réévaluation du partenariat par la FPH, qui pourra mener ou non au prolongement pour 3 ans de la subvention. Un rendez-vous très intéressant avec Matthieu Calame, directeur de la FPH, a eu lieu en décembre 2023 pour échanger sur nos projets actuels et débiter la réflexion sur la poursuite de notre partenariat.

Non-Violence XXI a à nouveau sollicité la fondation LUSH en 2023, et obtenu de sa part un financement pour les 21 heures de la non-violence. Dans ce cadre, nous avons été invités à intervenir auprès des salariés de LUSH lors d’une journée de formation.

De même, nous avons à nouveau sollicité la Fondation de France, ce qui a été très fructueux en 2023, car cela a donné lieu :

Au financement des 21 heures de la non-violence par la fondation Beija Flor, avec qui nous avons été mis en relation par la Fondation de France

Au financement du projet d'annuaire en ligne des formations à la non-violence, directement par la Fondation de France

Enfin, le Fonds pour le Développement de la Vie Associative-FDVA « Fonctionnement et innovation » a également été sollicité, mais sans retour positif de sa part.

Nous recherchons d'autres fondations intéressées.

Rappel des orientations 2023 :

- Rechercher d'autres fondations intéressées (réalisé)
- Reprendre des contacts avec la Fondation de France qui fût notre soutien initial en 2002-2005 en tant que tête de réseau. (réalisé)

Orientations pour 2024/25

- **Renouveler le partenariat avec la FPH pour 3 ans**
- **Maintenir les relations (et subventions) avec les fondations nouvellement partenaires.**
- **Poursuivre la recherche de fondations intéressées pour soutenir la non-violence sur le long terme**

7. Rapport financier

Le Cabinet Pasquinelli, que nous remercions pour la qualité de sa prestation, assure la comptabilité de Non-Violence XXI, à partir des documents et informations transmis par Mathieu Nollet. Ce dernier propose au Bureau la répartition des frais généraux entre les différents projets et activités (approche analytique). Anne-Catherine Bisot, en tant que trésorière, l'appuie sur ces fonctions, et rencontre avec lui deux fois par an Mathilde Congiu, du Cabinet.

Le coût des différentes activités de NVXXI, après répartition des salaires et des frais généraux, a été le suivant, pour un total de 185 332€ :

➤ Gestion et suivi des dons et aides financières :	15 052€ soit 8% du budget global
➤ Fonctionnement :	18 906€ soit 10%
➤ Promotion de la non-violence :	65 648€ soit 35%
➤ Aides financières :	85 726€, soit 46%

Hors Aides financières, les dépenses s'élèvent à 103 600€. 40% de ces dépenses couvrent les frais de personnel, et 23% (23 489€) ont été consacrés à l'organisation des 21 heures.

Les charges de gestion courante sont globalement stables.

L'année 2023 se solde par un résultat positif de 1936€.

Le Bureau propose à l'AG d'affecter cet excédent au report à nouveau, redevenu positif (faiblement) en 2022, afin de renforcer nos fonds propres.

Concernant l'objectif de compléter la réflexion sur les placements équitables, nous avons rencontré un courtier notamment spécialisé dans le conseil aux associations, PANDA Finance, qui s'est avéré bien incapable d'apporter des garanties quant aux critères éthiques des placements proposés.

Rappel des orientations 2023 :

- Elargir et consolider les sources de financement (**réalisé en partie**)
- Trouver une structure pour reprendre une partie du bail locatif et ne garder que deux postes (**non-réalisé en 2023, mais réalisé début 2024**)
- Compléter la réflexion sur les placements équitables, et prendre les décisions ad hoc (**réalisé, sans solution pour le moment**)

Orientations pour 2024/25

- Elargir et consolider les sources de financement

Le Bureau remercie les deux salarié-es pour leur implication, et leurs initiatives, et leur capacité à travailler ensemble et collectivement. Le bon déroulement de 2023 et le dynamisme de notre association leur doivent beaucoup.

Ils nous soutiennent

Plusieurs organisations nous apportent ou nous ont apporté leur soutien à diverses reprises.



La **Fondation Un Monde par Tous** est à nos côtés depuis notre création en 2001 et qui nous permet de financer chaque année entre 15 et 20 projets pour l'action non-violente et la solidarité internationale.

<https://www.fondationdefrance.org/fr/fondation/fondation-un-monde-par-tous>



La **Fondation de France** a notamment contribué à la création, puis au développement de Non-violence XXI depuis 2002.

<https://www.fondationdefrance.org/fr>



La **Fondation Charles Léopold Meyer pour le Progrès de l'Homme**, partenaire historique de NVXXI, a décidé de nous apporter son soutien depuis 2021.

Notre ambition à leurs côtés : fédérer de plus en plus d'organisations autour de notre projet de diffusion d'une culture de non-violence et mutualiser les énergies, celles des acteur.rice.s de la non-violence, mais aussi au-delà de nos cercles habituels, en allant convaincre le maximum de mouvements impliqués dans des luttes pour un changement sociétal de fond de la pertinence du choix de la stratégie non-violente.

https://www.fph.ch/index_fr.html